



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monite
belge



26082276

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

17 JUIN 2026

Greffe
Le greffier

N° d'entreprise : 0402 335 214

Nom

(en entier) : GARSOU-ANGENOT

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue Abot 5 - 4890 THIMISTER-CLERMONT

Objet de l'acte : Renouvellement commissaire - Démission administrateur

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2026 :

5. Démission/Révocation de l'administrateur

L'assemblée générale ordinaire prend connaissance de la démission du mandat de l'administrateur soumise par la société DGMH SRL, représentée par son représentant permanent David GRAITSON. Cette démission prendra effet à la date d'aujourd'hui.

L'assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée charge la SRL GROUPFAYEN représentée par Monsieur Jean-François FAYEN d'effectuer les formalités relatives à la publication de cette décision.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

6. Nomination/Réélection du commissaire

L'assemblée générale ordinaire réélit la société HLB NICOLET & C° SRL en tant que commissaire de la société, ayant son siège à Transvaal 63 à 4910 THEUX, qui sera représentée par Jean Nicolet, réviseur d'entreprises.

Le commissaire effectuera l'audit sur trois exercices sociaux, à savoir l'exercice 2026 jusqu'à l'exercice 2028. Ce mandat prendra fin à l'assemblée générale de l'année 2029.

L'assemblée charge la SRL GROUPFAYEN représentée par Monsieur Jean-François FAYEN d'effectuer les formalités relatives à la publication de cette décision.

Jean-François FAYEN

Mandataire

Déposé en même temps le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge